



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29/03/2023

Nomination de Loïc Magnant à la direction de la FAI-AR, formation supérieure en espace public

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, en plein accord avec Benoît Payan, maire de Marseille et Renaud Muselier, président du conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné son aval à la proposition du jury de nommer Loïc Magnant à la direction de la FAI-AR (Formation Avancée Itinérante en Arts de la Rue). Cet établissement propose un cycle de formation supérieure à l'écriture et la réalisation de projets artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC.

Inscrite au sein de la Cité des arts de la rue à Marseille depuis 2003, la FAI-AR est unique en son domaine au niveau européen et joue un rôle déterminant pour le devenir du secteur des arts de la rue car elle vise à construire un vivier d'artistes en devenir, porteurs du renouvellement des esthétiques de la création.

Ancien coordinateur de l'association de préfiguration de la Cité des arts de la rue (2006-2010) et cofondateur du Bureau des guides, Loïc Magnant possède une connaissance fine du tissu local comme sur le plan national et international. Grâce à ses collaborations passées avec la FAI-AR et d'autres établissements de formation, comme l'Institut de Management Public et Gouvernance Territoriale à Marseille ou l'Observatoire des politiques culturelles, il présente également une expertise pédagogique et la capacité à appréhender les questions propres à l'enseignement supérieur.

Le projet de Loïc Magnant s'inscrit dans la continuité des grands axes de la formation actuelle, destinée à permettre aux artistes de se saisir de tous les nouveaux cadres possibles de création en espace public (politiques publiques, contextes urbains et ruraux, transitions écologiques et sociales...). Tout en gardant la dimension pédagogique au centre du projet, Loïc Magnant souhaite que la FAI-AR soit à la fois un outil de production de ressources et de partage des savoirs, ainsi qu'un terrain de recherches et d'actions, où la jeune création européenne pourra se rencontrer et expérimenter.

Cette nomination intervient à un moment charnière pour la Cité des arts de la rue : de même qu'Alexis Nys, très récemment nommé à Lieux publics, Centre national des arts de la rue et de l'Espace Public de Marseille, Loïc Magnant entend redynamiser le maillage entre les différents acteurs de la Cité des arts de la rue, en l'ouvrant sur le territoire et en confortant son développement en France et en Europe.

La ministre de la Culture tient également à saluer le remarquable travail mené par Jean-Sébastien Steil, précédent directeur de la FAI-AR, qui a désormais rejoint l'abbaye de Labasse. Ce dernier a su renouveler la pédagogie au sein de l'école, et l'ancrer dans les problématiques sociétales d'aujourd'hui. C'est un socle solide sur lequel Loïc Magnat pourra s'appuyer.

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

3, rue de Valois
75001 Paris